П

# Fiche savoirs technologiques 2

## Les principes de la sécurité

La sécurité des systèmes d'information repose sur quatre principes fondamentaux :



#### La confidentialité

La confidentialité vise à assurer que les données ne sont accessibles qu'aux seules personnes autorisées.

**Exemple:** la connexion d'un utilisateur au réseau de l'organisation par son identifiant et son mot de passe personnel ne donne accès qu'aux données qu'il est autorisé à consulter ou à modifier.

### La disponibilité

La disponibilité doit rendre les données accessibles et utilisables par les personnes autorisées sans interruption.

Exemple: la redondance des connexions réseaux permet d'accéder aux données de manière continue, même si une connexion est rompue.

#### L'intégrité

Le principe d'intégrité s'assure que les données ne peuvent pas être modifiées pendant leur transfert, leur traitement ou leur stockage.

Exemple : des protocoles de cryptage, comme le protocole SSL, permettent de s'assurer que les données ne sont pas modifiées pendant leur transfert sur le réseau.

#### La preuve

Le principe de non-répudiation consiste à apporter la preuve non réfutable d'un acte malveillant. La non-répudiation est assurée par la combinaison de trois éléments : l'authentification, l'imputabilité et la tracabilité.

Authentification	Imputabilité	Traçabilité
	L'imputabilité désigne la possibilité d'attribuer la responsabilité d'un acte à une personne clairement identifiée.	

Exemple: en cas d'action malveillante sur un service informatique de l'organisation, le fichier de journalisation (log) doit permettre de prouver qui est intervenu et sur quel service, afin d'apporter la preuve de l'acte.